

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_082

Séance du 03 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 avril à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Dissé-sous-le-Lude, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGUES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Antoine de NICOLAY, Mme Ophélie LÉBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

Mme Monika BRETON donne pouvoir à Mme Sonia POTTIER.

Secrétaire de séance : Mme Sandra COGNÉ.

Membres :

| | | |
|-------------|---|----|
| En exercice | : | 29 |
| Présents | : | 28 |
| Votants | : | 29 |

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 072-200077162-20260403-2026_082-DE



DESIGNATION DU DÉLÉGUÉ DU CNAS

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

La commune de Le Lude est adhérente au Comité National d'Action Sociale, organisme chargé de mettre en œuvre une action sociale en faveur des agents des collectivités territoriales.

Conformément aux statuts du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un élu délégué afin de la représenter au sein de ses instances.

Il convient donc de désigner un membre du conseil municipal pour représenter la commune en qualité de délégué élu.

Monsieur le maire propose la candidature de Madame Hélène LE BIEZ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** de désigner comme représentants du CNAS Madame Hélène LE BIEZ.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 27 avril 2026.

Le Secrétaire
Mme Sandra COGNÉ

Le Maire,
M. René de NICOLAY

